



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 66117

Texte de la question

M. Laurent Degallaix attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question des programmes d'histoire. Il lui indique qu'il partage la volonté de mettre en place des programmes qui favorisent la réussite de tous les élèves et l'amélioration de la qualité des enseignements. La deuxième lettre de mission au Conseil supérieur des programmes demande d'établir des programmes plus progressifs et plus cohérents. Il s'interroge quant à l'enseignement de l'histoire de façon thématique, au mépris de sa profondeur. Il ne s'agit pas d'étudier la stricte chronologie, mais d'appréhender des systèmes historiques complets et de raconter l'Histoire aux élèves. D'ailleurs, il est difficile d'intéresser les élèves sans faire mention des personnages historiques. L'histoire est avant tout l'histoire des hommes. Le destin de grands personnages qui, par patriotisme, par amour de la République, se sont engagés, doit être étudié (Gambetta, Briand, Delcassé, Clémenceau...) et au collège (Clovis, Charlemagne, Philippe Auguste, François Ier, par exemple). Par ailleurs, un apprentissage optionnel de l'histoire est envisagé. De cette manière, il devient possible d'achever sa scolarité en maîtrisant à merveille la Révolution française sans jamais avoir abordé l'Empire, sur lequel elle a pourtant débouché ! Enfin, les enseignants s'accordent à dire que les programmes d'histoire sont déjà trop chargés. Il est difficile pour eux d'achever dans de bonnes conditions l'enseignement de leurs programmes. Aussi, il lui demande de bien vouloir détailler sa position au sujet des programmes d'histoire.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Degallaix](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66117

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2014](#), page 8547

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)